



Monsieur GOUTTEBEL
Président du Conseil départemental
Président du Comité Technique

Clermont-Ferrand, le 25 septembre 2020.

Monsieur le Président,

Vous nous avez invités à participer à la prochaine réunion du Comité Technique, le 1^{er} octobre 2020, **dans un 1^{er} temps en présentiel puis en visioconférence**, sur un ordre du jour important dont notamment le bilan social.

Toutefois, bien que conscients que les mesures sanitaires peuvent évoluer rapidement, nous revendiquons l'organisation de cette réunion **en présentiel** dans la salle d'assemblée. Les conditions d'hygiène et de sécurité peuvent être facilement respectées dans cette salle, si tout le monde adopte les gestes appropriés à la situation sanitaire comme cela a déjà été le cas lors de la session départementale du vote du budget 2020 en juillet.

Comme nous avons pu le constater lors du dernier CT les instances paritaires ne se prêtent pas bien à la visioconférence. Les échanges sont réduits, voire inexistants et l'instance se transforme en réunion d'information de la collectivité et non en échanges comme prévu par le principe de "participation", consacré par le préambule de la Constitution de 1946, repris par la Constitution de 1958 qui indique : "Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises".

Aussi, pour pouvoir effectuer pleinement nos mandats de délégués du personnel nous vous demandons de maintenir le CT du 1^{er} octobre 2020 en présentiel dans la salle d'assemblée ou si ceci n'est pas envisageable de votre côté un report dans un lieu permettant la réunion des membres du CT en présentiel.

En l'absence de l'organisation d'un CT en présentiel, l'ensemble des représentants du personnel se verraient dans l'obligation de ne pas participer au CT pour respecter leur engagement auprès des agents de la collectivité.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour La CGT,

Stéphane COLIN

Pour FO,

Gilles MOSNIER
Secrétaire Général du syndicat FORCE OUVRIÈRE
Conseil Départemental 63

Gilles MOSNIER

Pour l'UNSA,

Pascale NOBLET

Pour SUD,

Brigitte DEPIS

Pour la CFDT,

Danielle ROUSSERIE

